

Composition de l'équipe pluridisciplinaire

Pédiatre

Il/elle reçoit les patients référés au centre Défi par les médecins de la région et participe à l'évaluation diagnostique.

Neuropédiatre

C'est un(e) pédiatre spécialisé(e) du neurodéveloppement de l'enfant qui participe à l'évaluation médicale des enfants.

Pédopsychiatre

Son évaluation permet d'identifier d'éventuels troubles du neurodéveloppement, de l'humeur (ex : dépression) ou du comportement, associés ou non à un TDI.

Neuropsychologue

Il/elle réalise un bilan qui permet d'évaluer le niveau intellectuel et/ou l'âge de développement, les fonctions cognitives et les comportements adaptatifs (communication, autonomie, socialisation), de mettre en évidence les compétences du patient et de mieux comprendre ses difficultés scolaires ou professionnelles.

Psychologue

Il/elle réalise un bilan qui permet d'évaluer le profil psycho-affectif, de mettre en évidence d'éventuels troubles psychopathologiques.

Généticien(ne) clinicien(ne)

Il/elle participe à l'évaluation diagnostique des patients et propose un bilan génétique, voire un conseil génétique.

Orthophoniste

Il/elle réalise un bilan qui permet d'évaluer le profil langagier et communicationnel, ainsi que les apprentissages (lecture, orthographe, mathématiques).

Ergothérapeute

Il/elle réalise une évaluation des praxies, de la motricité globale et fine ainsi que des capacités de traitement visuospatial dans le but de proposer des aménagements adaptés au patient pour son quotidien.

Enseignant(e) APA

Son évaluation permet de déterminer les besoins et les limites du patient en terme d'activité physique et de pouvoir adapter la pratique dans un objectif de rééducation, réadaptation, éducation, prévention et/ou insertion sociale.

Assistant(e) de service social

Il/elle accompagne les familles dans leurs démarches, dans l'accès aux droits et les renseigne sur les différentes orientations (dossier MDPH, établissements, associations, allocations).

Secrétaire

Il/elle accueille les familles et organise les hôpitaux de jour.

Coordonnateur du centre Défi-Bourgogne : Dr Julian Delanne

Plan du CHU Hôpital François Mitterrand



Lieu des consultations

L'accueil se fait au 7^e étage de l'hôpital d'enfants, au secrétariat du centre de génétique, au CHU Dijon Bourgogne (**entrée N°8 sur le plan**).

Pour contacter le secrétariat de l'équipe Defi-Bourgogne

Tél. : 03 80 29 53 13

Fax : 03 80 29 32 66

E-mail : defi-bourgogne@chu-dijon.fr

Par courrier :

Defi-Bourgogne

CHU Dijon Bourgogne - Hôpital d'enfants

14 rue Gaffarel

BP 77908 - 21079 Dijon cedex



Defi Bourgogne

Une équipe pluridisciplinaire au service des familles en Bourgogne



Défi-Bourgogne

Créé grâce au soutien du CHU Dijon Bourgogne et de l'ARS de Bourgogne, le centre a été labellisé site constitutif du Centre de Référence Maladies Rares Déficiences Intellectuelles de causes rares de l'hôpital La Pitié Salpêtrière - Paris, en 2017.



C'est un centre de diagnostic et de coordination de la prise en charge des enfants et adultes chez lesquels se pose la question d'un éventuel Trouble du Développement Intellectuel (TDI).

Qu'est-ce qu'un TDI ?

Le TDI est un Trouble du Neuro-Développement défini par une limitation des capacités intellectuelles (comme le raisonnement, l'abstraction, les apprentissages...) et une difficulté d'adaptation aux situations complexes et/ou nouvelles, débutant dans l'enfance.

Qu'est-ce qu'un centre de référence maladies rares ?

Le 1^{er} Plan National Maladies Rares (PNMR) a permis la labellisation de 131 centres de référence maladies rares (CRMR) et de leurs sites constitutifs, ainsi que l'identification de 500 centres de compétence (CC) qui ont structuré une offre de soins de très haut niveau.

Quelles missions ? Pourquoi une équipe pluridisciplinaire ?

L'équipe de Défi propose des évaluations pluridisciplinaires afin de déterminer si les difficultés rencontrées résultent d'un TDI ou d'une autre cause. En effet, il est parfois difficile de faire la différence entre un TDI, des troubles des apprentissages et des troubles psychiatriques, tant qu'une évaluation pluridisciplinaire n'est pas réalisée.

L'équipe accompagne les familles dans l'annonce et l'explication du diagnostic grâce à un temps d'information et d'écoute. L'équipe propose une orientation personnalisée vers les professionnels du réseau sanitaire et social ainsi que des adaptations scolaires ou socio-professionnelles (hôpital de jour, rééducation, réhabilitation socioscolaire et socio-professionnelle, traitement médicamenteux...), et des recommandations personnalisées de prise en charge.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de favoriser la qualité de vie et l'autonomie des patients et de leurs aidants.

Le centre Défi-Bourgogne participe également à la recherche et à la formation sur les maladies rares.

Quel public ?

Le centre Défi s'adresse aux enfants, adolescents et adultes qui rencontrent des difficultés scolaires ou socio-professionnelles et pour lesquels se pose la question d'un éventuel TDI.

Quels bénéfices pour la qualité de vie actuelle et future ?

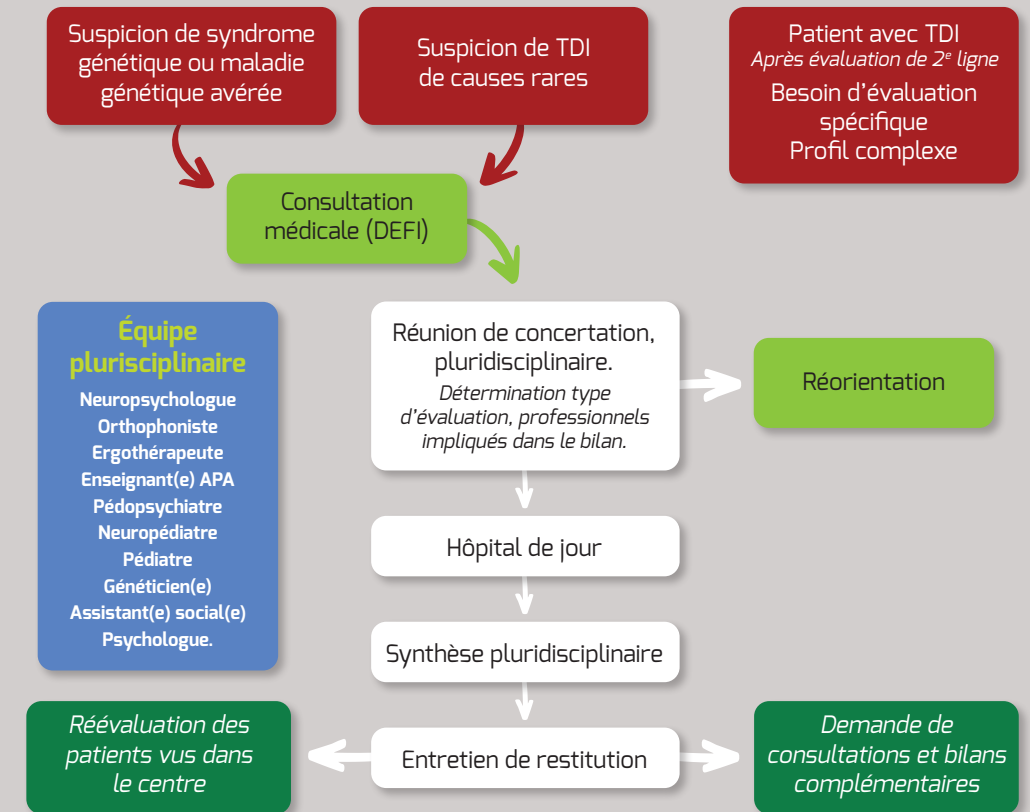
L'évaluation Défi vise à favoriser l'intégration scolaire, la réhabilitation socio-professionnelle, les apprentissages et l'autonomie dans la vie quotidienne.

Comment se déroule un bilan ?

L'évaluation pluridisciplinaire se déroule au cours d'une ou plusieurs journées, en adaptant les bilans aux besoins du patient. Puis, la restitution des résultats à la famille se déroule lors d'un autre temps.



Adressage médical



Quels sont nos partenaires en Bourgogne ?

Nos partenaires sont les membres du réseau sanitaire et social, les professionnels de santé de proximité, les professionnels de l'Éducation Nationale, le Conseil Départemental et Régional ...